

« LA MISSION MARTINIQUE IV »

2019



La mission Martinique IV est une mission de solidarité associative, une mission d'aide à l'insertion et aide à un projet d'éducation musicale.

TINAUGUS EDOUARD

porteur du projet

-FEVRIER 2019-

SOMMAIRE

- Avant-propos
- I) Le projet « LA MISSION MARTINIQUE IV »
- II) Porteur du projet
- III) Partenaire du projet
- IV) Budget de la mission

AVANT PROPOS

La vie associative crée des liens de solidarité qui jouent un rôle primordial dans la vie locale. Ce pouvoir social des associations repose d'abord sur les membres et l'entraide.

Dans la mission Martinique III, nous avons voulu donner une autre dimension à notre solidarité.

La mission de l'année 2019 se compose de trois programmes distincts, de solidarité, d'insertion et d'éducation.

Nous allons poursuivre la politique de solidarité volontaristes et la coopération étroite entre association.

I) PORTEUR DU PROJET

TINAUGUS Edouard

Agent de la RATP et adhérent à l'association Echange Solidarité depuis 2008.

Porteur du projet Martinique, j'ai participé à 5 autres missions : 3 fois à Cuba, 1 fois à la Palestine et 1 fois en Uruguay. Durant toutes ces missions, j'ai pu acquérir une certaine expérience dans les projets de solidarité.

La mission Martinique va se dérouler avec la participation de 7 adhérents de l'association « Echanges Solidarité », des adhérents d'ECO MOBIL, des adhérents d'AMP et des jeunes de KARISKO.

II) LA MISSION MARTINIQUE

Mission d'insertion avec l'association KARISKO :



Projet mission Echanges solidarité et Karisko

Objectifs de la mission Martinique 2019 est de participation à la structure de l'atelier d'insertion à l'ilet Ramier dans le cadre de la création d'une plateforme numérique « Sa Feb » par des jeunes NEET (*Les NEET sont un terme de la DIECCET pour désigner les jeunes de moins de 26 ans en très grandes difficultés d'insertion*).

Partenaire du projet

KARISKO, organisateur du chantier, offre son expérience, son soutien aux jeunes.
Objectifs du chantier ilet Ramier :

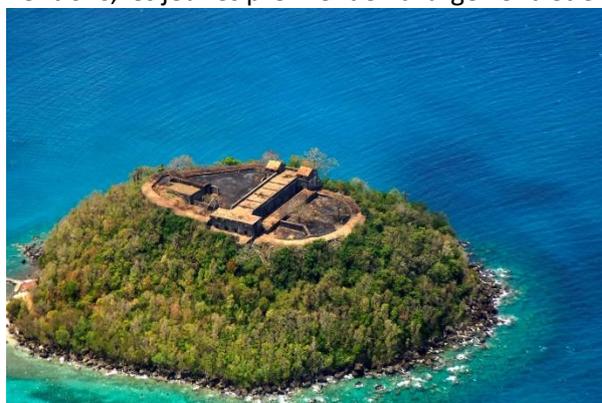
- Expérience de vie en collectivité
- Développement de la gestion participative et de l'autonomie
- Participation à un projet de travail utile pour une communauté.

Le chantier

Durant le chantier, les jeunes vont travailler à la préservation du site historique. L'îlet à Ramiers est situé au sud de la baie de Fort-de-France au large de la commune des Trois-îlets. La fortification de l'îlet Ramiers s'inscrit dans cette histoire militaire martiniquaise. Après la seconde guerre mondiale, la place forte de l'îlet Ramiers, propriété de l'Armée fut abandonnée et en 2010 le Conservatoire du Littoral devient propriétaire du site. Actuellement l'îlet à Ramiers est un site naturel protégé et fermé au public.

L'entretien ponctuel du site est assuré par l'association KARISKO dans le cadre d'actions bénévoles et **d'insertion. Néanmoins le site reste en mauvais état et nécessite cette intervention de sauvegarde.**

L'atelier d'insertion de KARISKO à mettre en œuvre des techniques d'entretien, en respectant toujours la bâtisse afin de préserver son histoire. Lors des interventions, les jeunes prennent en charge l'entretien



et les réparations des bâtiments existants.



vie en groupe sur le chantier

Durant le chantier, on partage et on vit en communauté. Les participants ne font pas que travailler ensemble, ils sont aussi amenés à organiser leur quotidien selon un mode de gestion participative.

Les adhérents d'Echanges Solidarité à l'atelier de l'îlet RAMIER avec les jeunes pendant 1 semaine.

Participation au financement du chantier d'insertion

BUDGET GLOBAL : Investissement 70.000 euros, Fonctionnement 30.000 euros.

Demande financière de Echange Solidarité : 6000 euros

Insertion, récupération et écologie avec l'association ECO MOBIL.



Comme toute société, la réduction des déchets est assez préoccupante en Martinique, et encore plus de part notre caractère insulaire. La filière de la valorisation et du recyclage est insuffisante alors que nous sommes de plus en plus dans une société de consommation non-réfléchie.

Selon les Chiffres du SMTVD (Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets), nous produisons beaucoup trop de déchets ! Il est important, de développer des initiatives par la valorisation dans le recyclage.

Dans le cadre de la poursuite du partenariat avec ECOMOBIL et l'association Echanges et Solidarité, nous souhaitons valoriser les bâches, banderoles de publicités, voiles de bateaux et bien d'autres produits usagés, en différents objets.

Par le biais de notre projet nous travaillerons sur les 4 axes suivants :

- Insertion/Economique : créer des emplois et des services de proximité
- Social : favoriser le lien social par la mutualisation des connaissances
- Educatif : favoriser l'acquisition de savoirs aussi bien technologiques que manuels
- Ecologique : contribuer à la réduction et à la valorisation des déchets

Il y a donc une ressource importante et matière à mettre en place un projet de valorisation de ces produits usagés tout en mettant en activités des personnes éloignées de l'emploi, par le biais d'une A.C.I (Atelier Chantier d'Insertion).

PHOTO ATELIER D'INSERTION

PHOTO DE PRODUITS A RECYCLES :



PHOTO DE PRODUITS RECYCLES



Participation au programme d'éducation musicale de l'association AMP :



La mission Martinique IV va participer au projet d'éducation musicale en milieu scolaire de l'Association Musiques Plurielles. L'éducation par l'apprentissage d'un instrument de musique est un projet profitable aux élèves.

Ce programme a une dimension sociale, il a un impact sur les élèves en grandes difficultés, les élèves qui n'ont pas les moyens et les élèves en décrochage scolaire.

L'auto discipline acquise lors de l'apprentissage d'un instrument agit sur les résultats des élèves.

Faire partie d'un orchestre pour les élèves, c'est participer à une pédagogie originale. La concentration, le respect des règles et la constance dans son travail sont de mise pour l'élève.

Les moyens de AMP sont limités en matière d'instrument et ne peut satisfaire les nombreuses demandes des élèves. Nous allons financer un ou deux instrument neuf ou d'occasion à AMP.

Nota : Le règlement de AMP stipule que si l'association vient à disparaître que les instruments en sa possession seront légués à une autre association ou école de musique.

AMP a 25 élèves à l'orchestre et 11 débutants en 6ème qui se préparent pour intégrer l'année prochaine. L'association pourrait recruter et équiper entre 14 à 18 nouveaux 6èmes élèves en septembre 2019 si elle avait des nouveaux instruments à disposition.

III) PARTENARIAT

ASSOCIATION ECHANGE SOLIDARITE



Echanges Solidarité accompagne les agents RATP dans leurs projets de missions solidaires menées en France comme à l'étranger. La scolarité, la santé, l'accès à l'eau potable, la formation, le développement local, l'échange culturel ou intergénérationnel, autant d'actions menées par [Echanges Solidarité](#).

ASSOCIATION KARISKO



Les objectifs du chantier Karisko sont multiples :

- « Se confronter au passé pour transformer le futur ». Il s'agit d'une anthropologie appliquée qui devra permettre à de jeunes adultes en difficulté d'effectuer un parcours d'insertion à « large spectre » : social, culturel, environnemental et professionnel.
- Développement personnel, initiation (Français, Anglais), acquisition d'aptitudes au travail en équipe, initiation à la culture et à l'histoire de la Caraïbe.
- De facto, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement local avec la promotion de notre culture et de notre patrimoine, en préparant un nouveau produit éco-touristique.

L'ASSOCIATION ECO MOBIL



Eco Mobil est une association créée en 2008 dans le but est :

Mettre en place des actions d'insertion par la valorisation des déchets et la réparation par la mise en place d'animations mobiles et fixe d'auto réparation d'objets (Vélos – Petits électroménagers – Informatique et vêtements) sur les 4 communes du Territoire de la CACEM.

Avec la mise en place d'Ateliers de création d'objets (Sacs Cabas – Tapis de Plage – Sacs de Plage etc...) à partir de différentes matières usagées (bâches – Textile – Voile de bateau – etc...

L'ASSOCIATION MUSIQUES PURIELLES



Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : ASSOCIATION MUSIQUES PLURIELLES dont le sigle est A.M.P.

Cette association a pour but d'encourager, de développer l'apprentissage des pratiques musicales section, harmonie, orchestre dans les écoles et la commune. Elle contribue à l'éducation et à l'épanouissement individuel au sein d'un collectif des enfants et des jeunes, par le moyen de l'enseignement et la pratique d'activités musicales. A ce titre, elle a pour objet l'application de son activité intégrant un projet pédagogique, elle met en place et organise des actions d'enseignement, de promotion et de formation ainsi que des manifestations en lien avec son projet.

De favoriser la prise d'initiatives par les adhérent

Développer leur sens des responsabilités et leur esprit de solidarité.

Organisation d'animations diverses

Appel à divers intervenant extérieurs à l'association.

Acquisition de matériel et d'équipement.

Et plus généralement toute action permettant de réussir à atteindre les objectifs de l'association.